



Commune de
Blonay - Saint-Légier
CONSEIL COMMUNAL

Blonay, le 2 octobre 2026

Préavis N° 23-2026 concernant un crédit d'étude pour le renouvellement des infrastructures routières et souterraines communales ainsi que la réfection du pont de Brent, pour un montant total de CHF 1'387'000.-.

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 29 septembre 2026 présidée par M. Gilbert Jaunin, président.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N°23-2026,

ouï les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité (68 oui, 1 non et 0 abstention), les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- D'autoriser la Municipalité à entreprendre des travaux d'études tels que présentés ci-dessus ;
- De lui accorder à cet effet un montant de CHF 1'387'000.- TTC
- De l'autoriser à avoir recours à l'emprunt si nécessaire.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 29 septembre 2026.

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le président



Gilbert Jaunin



La secrétaire



Ariane Wunderli